



## Le chiffre du mois

90 passages piétons repeints

## Castillon-la-Bataille prend les armes contre LE MAL LOGEMENT

Le mal logement touche aujourd'hui toute la France. En quelques années, cette question est devenue centrale. Castillon-la-Bataille compte 293 logements classés officiellement en Parc privé potentiellement indigne (PPPI), soit un taux de 21,53 % des ménages du parc privé. Il s'agit de l'un des taux les plus élevés du département.

À Castillon-la-Bataille, les élus se mobilisent pour lutter contre l'habitat indigne.



### UNE COMMISSION MAL LOGEMENT CRÉÉE EN 2014

La commission se compose d'une élue et de la police municipale. Des visites sont réalisées suite à un signalement émis ou par contrôle d'opportunité. Les agents de la police municipale et de l'urbanisme ont suivi une formation en 2018 pour intervenir de manière adaptée dans les logements. Ils sont assermentés pour relever les infractions d'urbanisme. Depuis 2014, 41 visites ont été réalisées.

En plus des outils réglementaires à disposition (le règlement sanitaire départemental, l'agence régionale de santé ou encore l'opération programmée d'amélioration de l'habitat), la ville a mis en place le permis de louer. De quoi s'agit-il ?

### Le permis de louer

C'est un dispositif local mis en place dans le cadre de la loi ALUR entrée en vigueur en 2014. Il s'agit d'une démarche préventive pour laquelle la location par un propriétaire bailleur est soumise à une autorisation préalable du maire. Cela permet notamment de vérifier la conformité des logements avant la location. Dans la commune, 4 périmètres sont concernés par le permis de louer: Jean Jaurès / Marine / Monnet - Montaigne / Perrinot - Planterose - Le Castrum.

### PERMIS DE LOUER

dès le 21 janvier 2019

Information aux habitants et aux propriétaires bailleurs



#### OBJECTIFS

- Lutter contre le mal logement & encourager la mise aux normes
- Vérifier la conformité des logements avant leur mise en location sur le marché
- Réguler les transactions de logement

#### CADRE

- Le permis de louer est un dispositif local mis en place dans le cadre de la loi ALUR (2014). Il s'agit d'une démarche préventive pour laquelle la location par un bailleur est soumise à une autorisation préalable de la mairie.

#### PÉRIMÈTRE

- Quatre zones sont concernées par le permis de louer à Castillon-la-Bataille :

- le castrum
- Planterose
- Jean Jaurès / Marine / Jean Monnet
- Michel Montaigne / Perrinot

#### CALENDRIER

- 28 mai 2018 : Vote du Conseil municipal pour l'instauration du permis de louer.
- 21 janvier 2019 : Mise en place effective du permis de louer

#### VOS DÉMARCHES

- Contacter le service urbanisme de la mairie (05 57 40 37 17 - [urb@castillonlabataille.fr](mailto:urb@castillonlabataille.fr))
- Remplir une demande de permis de louer (disponible sur le site ou en mairie)
- Visite des locaux
- Réponse de la mairie avant 1 mois



### LE CALENDRIER

> 28 mai 2018 : vote du conseil municipal en faveur du permis de louer

> Délai d'information aux propriétaires bailleurs

> 21 janvier 2019 : entrée en vigueur du permis de louer

À retenir : 322 visites ont été réalisées par les élus dans le cadre de la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA): formalité imposée aux propriétaires qui souhaitent louer sur une zone de préemption. Ces visites permettent aussi d'évaluer les logements.

Des informations sur les démarches à réaliser sont disponibles sur le site de la ville ou après du service urbanisme de la mairie : 05 57 40 37 17

## Castillon-la-Bataille REÇOIT LE RECTEUR

Événement rare à Castillon-la-Bataille: le recteur de l'Académie de Bordeaux, Olivier Dugrip s'est rendu à l'école élémentaire Henri Bardon pour une visite officielle le 4 octobre 2018. Accueilli chaleureusement par Jacques Breillat, maire de la ville, et Emmanuelle Dat, directrice de l'école, ils ont été rejoints par plusieurs personnalités: François Coux, directeur académique, Isabelle Bonnet, inspectrice de l'éducation nationale, et Florence Jost, adjointe au maire de Castillon-la-Bataille.

La visite a commencé avec la classe des plus jeunes, puis les moyens et enfin les UPE2A (élèves allophones, ne parlant pas le français). Le recteur a posé des questions sur les méthodes d'enseignement et l'organisation du travail. La visite se poursuit au collège, où nous accueille Josiane Peyssonnerie, la principale. Liliane Poivert, conseillère départementale, et Marie-Emilie Sallette, maire de Pujols-sur-Dordogne, rejoignent le groupe, déjà affairé avec la classe en cours d'informatique. Après une explication du professeur d'espagnol sur le système d'évaluation des élèves, la visite se termine par une rencontre avec l'ensemble de l'équipe pédagogique du collège.



### À retenir:

> Le recteur est à la tête d'une académie. Haut fonctionnaire, il représente les ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur au niveau de l'académie de la Nouvelle-Aquitaine.

> Les académies ont été créées en 1808. On en compte 30 aujourd'hui.

## SÉCURITÉ : une grande rencontre



La ville de Castillon-la-Bataille et la Sous-Préfecture de Libourne organisent une grande rencontre avec les habitants autour de la **sécurité, la tranquillité publique et la participation citoyenne, jeudi 6 décembre 2018 à 18h30 au Centre culturel.**

### Le programme de la soirée :

- > 18h30 : mot d'accueil
- > 18h40 : présentation des actions de la commune
- > 19h : intervention des participants
- > 19h30 : échanges avec la salle
- > 20h : apéritif

Intervenants : Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, Hamel-Francis Mékachéra, sous-préfet de Libourne, et Hugo Louis, chef d'escadron commandant la compagnie de Gendarmerie nationale de Libourne.

## sommaire 25

- Page 1 : Le mal logement / Visite du recteur / Rencontre sécurité
- Page 2 : Edito / Vie de quartier / Ca vous intéresse
- Page 3 : Dossier seniors / Vie quotidienne
- Page 4 : Ca bouge à Castillon-la-Bataille
- Page 5 : Castillon-la-Bataille en images
- Page 6 : Agenda / À venir / Nos joies nos peines / Ca s'est passé



## Le mot du Maire

### Ces choses qui n'ont pas de prix

En cette fin d'année, notre petite ville s'habille de mille lumières. Nos commerçants de centre-ville se préparent à animer le centre-bourg. Aussi, je vous souhaite à toutes et tous de profiter de la quiétude des fêtes de Noël, moment privilégié pour vous retrouver avec vos proches, en famille ou entre amis. Mes pensées vont aussi prioritairement vers celles et ceux qui, touchés par la maladie, les difficultés familiales ou sociales, se préparent à réveillonner dans la solitude. Échelon territorial de proximité et de solidarité, la commune demeure naturellement attentive au sort de nos concitoyens frappés par les accidents de la vie. Dans un monde de plus en plus individualiste, il n'est pas inutile de rappeler ce rôle déterminant des communes pour détecter et accompagner les situations de détresse. Car derrière les belles façades et les encorbellements de nos maisons en pierre, ici et maintenant, à Castillon-la-Bataille, il existe des situations de grande précarité.

C'est pour cela que nous avons choisi de nous engager dans une démarche de revitalisation de centre-bourg visant à rénover l'habitat ancien dégradé, relancer l'attractivité de nos commerces et encourager le vivre ensemble. C'est pour cela que nous travaillons activement à la mise en place de l'expérimentation nationale « Territoire zéro chômeur de longue durée ». C'est aussi pour cela que nous mettons en place en début d'année le permis de louer. Cette procédure exigera de tout propriétaire bailleur une autorisation préalable du maire et une mise aux normes minimales d'habitabilité avant de pouvoir louer. Elle s'accompagnera d'une suspension des allocations logements versées directement aux propriétaires indécidés en cas d'infraction. Non, il n'est plus acceptable d'accueillir des populations déjà fragilisées dans des locaux totalement dégradés, indignes ou insalubres... C'est le paradoxe de notre territoire de la vallée de Dordogne. Certes, les besoins sociaux à combler sont immenses mais l'engagement personnel et les projets collectifs sont une véritable richesse. Vous pouvez compter sur ma détermination pour encourager, rassembler et fédérer toutes ces belles énergies locales. Après tout, en cette période singulière de Noël, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la valeur de toutes ces choses qui n'ont pas de prix...

## VIE DE QUARTIER

### LE MAIRE SUR LE TERRAIN

Depuis 2014, chaque mois, Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, part à la rencontre des habitants d'une zone prédéfinie à l'avance. Le 22 septembre, il était **rue des fontaines, rue du pont, rue Trichard et rue Louis Petit**. Il était accompagné de Sylvie Lafage, conseillère municipale, et Jean-Marie Bénétou, responsable du service technique. La visite a permis de rappeler les règles de la vie en société: stationnement, poubelles, usage de l'espace public ou encore bruits de voisinage. Certaines rues particulièrement abîmées seront prochainement intégrées dans un programme pluriannuel de travaux de voirie. Le 20 octobre, la visite des rues Emile Combes, Voltaire et Planterose a mis en avant certaines nuisances sonores dues aux aboiements.



### ARRIVÉE DU HAUT DÉBIT



Nous en parlons depuis plusieurs mois déjà, le voilà. Enfin, le haut débit commence à s'installer à Castillon-la-Bataille. L'entreprise Scopelec était en centre-ville tout le mois d'octobre, notamment place du général de Gaulle. Ils ont posé les armoires fibres et enclenché les premiers raccordements. L'arrivée de la fibre s'insère dans le cadre du plan Gironde Numérique lancé par le Département. La Communauté de Communes Castillon-Pujols contribue à cet investissement à hauteur de 674 244 €. Le haut débit est essentiel à l'attractivité de notre territoire.

### TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER

Plusieurs chantiers sont prévus à Castillon-la-Bataille en 2019: **travaux de gaz dans le quartier Vieille Ville et travaux au niveau des arrêts de bus sur la contre-allée John Talbot** (terminés à la fin du mois de novembre). Une concertation a eu lieu avec les riverains le 7 octobre afin de préparer au mieux les chantiers et éviter les désagréments. Les responsables concernés de l'entreprise de gaz et du département étaient présents. Les travaux de gaz ne commenceront qu'au mois de janvier, par portions de 50 m. Il est important de moderniser et sécuriser les réseaux de gaz en supprimant les réseaux aériens et sur façade. Côté transport, après les travaux du Conseil départemental et de la commune, nous disposerons d'arrêts de bus aux normes personnes à mobilité réduite (PMR).



## ÇA VOUS INTÉRESSE

### ÉCOLES: LE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE



Le Réseau d'éducation prioritaire (REP) de Castillon-la-Bataille inclut l'école maternelle Episkopi, l'école élémentaire Henri Bardon et le collège Aliénor d'Aquitaine. Il est l'un des 1093 réseaux qui composent la carte nationale de l'éducation prioritaire.

À Castillon-la-Bataille, le REP a été créé en 1991. Emmanuelle Dat, directrice de l'école élémentaire, est également coordinatrice du REP. Ses membres imaginent des activités en fonction des besoins des élèves. Il existe actuellement 4 parcours: avenir, citoyen, artistique et culturel et éducation de santé. Le réseau de Castillon-la-Bataille est très actif: chaque année est organisé l'événement « ChanteRep », un grand rassemblement de chorales issues de différentes écoles du territoire. Les élèves bénéficient aussi de sorties pédagogiques ou de rencontres avec des artistes.

### INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY, DES QUESTIONS LÉGITIMES

**Le maire peut-il réglementer l'installation des compteurs Linky sur la commune ?**

Suite à la publication d'une ordonnance du 10 septembre 2018 du tribunal administratif de Toulouse, des articles de presse ont affirmé que le juge avait donné raison au maire de la commune de Blagnac (31) qui avait pris par arrêté municipal des dispositions, permettant notamment à ses administrés de refuser la pose de ces nouveaux compteurs « intelligents ». En fait, il n'en n'est rien.



La juridiction de premier ressort n'a pas rendu de décision en défaveur d'Enedis mais a, au contraire, suspendu certaines dispositions de l'arrêté municipal qui auraient permis aux administrés de s'opposer à la pose des compteurs Linky.

**Le juge confirme dans cette ordonnance deux points repris par le maire dans son arrêté municipal:**

- chaque administré peut refuser ou accepter l'accès à son logement ou à sa propriété
- chaque administré peut « refuser ou accepter que les données collectées par le compteur Linky soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur ».

Ces deux points ne sont que les rappels du droit. Cependant, le juge a annulé les deux autres dispositions de l'arrêté municipal qui affirmaient, d'une part, que chacun pouvait refuser ou accepter la pose d'un compteur Linky et, d'autre part, que l'utilisateur pouvait exercer son droit de refus par lettre simple. Le maire de la commune de Blagnac a d'ailleurs pris acte de cette ordonnance en modifiant en conséquence son arrêté.

En conclusion, un maire ne peut permettre à ses administrés de s'opposer à la pose des compteurs Linky, mais il peut leur rappeler qu'ils sont libres d'autoriser ou non l'accès à leur propriété. À vous de voir si vous acceptez ou refusez.

### INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est une activité nuisible au voisinage, à cause des odeurs et de la fumée. Par ailleurs, il émet des substances polluantes dans l'air, nuisant ainsi à l'environnement et à la santé. Pour exemple, 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre rejettent autant de particules qu'un parcours de 37 900 km effectué avec une voiture diesel. Le brûlage des déchets verts accentue également le risque d'incendies.

L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit donc tout brûlage de déchets à l'air libre, ceci quelle que soit la période de l'année. La commune n'a plus le droit de délivrer des permis de brûler, même exceptionnellement. Les collectivités, les ménages et les entreprises sont concernés. Le brûlage de déchets est passible d'une contravention de 450 €.

#### À savoir: les alternatives au brûlage

- > la déchèterie
- > le compostage
- > le paillage

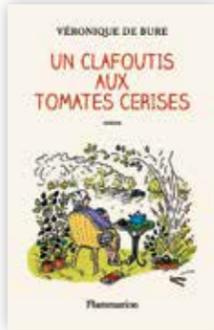


## Vie quotidienne

### Médiathèque : la sélection des mordus

> par Karine Devilder

**Un Clafoutis aux tomates cerises** par Véronique de Bure - édition Flammarion



Un petit bonheur à (s')offrir  
Vous êtes âgé de 17 à 97 ans ? Vous souhaitez vivre le plus longtemps possible et dignement ? Ce livre est fait pour vous. Vous vous glisserez avec facilité dans la peau parcheminée de Jeanne, son héroïne. Cette vieille dame est peut-être entrée dans l'âge redouté du « 4e âge », mais elle n'a pas dit son dernier mot. Elle n'a plus la taille marquée comme avant et ne sait pas se servir d'un GPS mais a toujours « bon pied, bon œil ». Cette parisienne exilée depuis plus de soixante ans dans l'Allier, dans sa maison rurale, vit une histoire passionnante avec son jardin, sa famille et ses voisins hauts en couleur, Fernand et Marcelle. La philosophie de vie de cette veuve, ses expériences cocasses et son grand sens de l'adaptation face aux épreuves du temps sont touchants. Le style direct et simple de Véronique de Bure rend le journal de son héroïne accessible et prenant. On y engage un dialogue tendre sur le temps qui passe et les vrais bonheurs de la vie.

### La CDC et la médiation

La médiation est un domaine d'action important pour la CDC Castillon-Pujols. Ce travail est réalisé par Emmanuelle Gonzalez, médiatrice sociale. Elle a pour mission de créer du lien social et de régler les conflits de la vie quotidienne. Sur notre territoire, les jeunes sont une des cibles prioritaires. Les échanges sont rendus possibles grâce à des rencontres avec différentes partenaires sur le terrain : médiathèque, mission locale, etc. Au-delà, des projets sont initiés avec le public. En 2018, 3 projets ont vu le jour : cinéma (court métrage avec un tournage en prévision), journée festive au Rieuvert et journée citoyenne pour récupérer les déchets.

La médiation est aussi pratiquée dans le cadre des violences intrafamiliales. En 2018, les chiffres sont parlants :

- > **1 femme sur 10** est victime de violence
- > **1 enfant meurt tous les 10 jours** sous les coups

Il y a quelques années, les CDC Castillon-Pujols, Pays Foyen et Grand libournais ont créé un poste de travailleur social au sein de l'association Vict'aid. Marine Albigès est ainsi l'interlocutrice privilégiée pour les victimes de violence conjugale. Un rôle important qu'elle exerce dans les gendarmeries du territoire. En 2018, 73 personnes ont été reçues en entretien, dont 24 de Castillon-la-Bataille. Les motifs vont du harcèlement au viol aggravé en passant par les menaces et les violences volontaires.



La CDC Castillon-Pujols met aujourd'hui à disposition une plaquette pour toutes les personnes en situation de violence intrafamiliale : violences verbales, sexuelles, contraintes, privations, etc. La première étape : en parler. Tous les numéros pratiques sont inscrits sur la plaquette. Pour contacter directement Marine Albigès : 06 17 45 52 47.

## DOSSIER SENIOR

### LES COLIS DE NOËL

Chaque année, la mairie de Castillon-la-Bataille se mobilise et vient en aide aux personnes en grande précarité. Quelques jours avant Noël, Jacques Breillat, maire de la ville, et Josiane Roche, adjointe aux solidarités et vice-présidente du Centre communal d'action sociale, se préparent à livrer les colis de Noël. Ils vont à la rencontre des personnes bénéficiaires du programme, les aidant ainsi à passer la fin d'année dans de meilleures conditions.



### LA SANTÉ EN MOUVEMENT

Depuis plus d'un an maintenant, les seniors de Castillon-la-Bataille participent une fois par mois aux ateliers Prév'enBus. Un nouveau groupe s'est constitué au mois de septembre pour prendre part à des ateliers plus sportifs organisés par la caisse de retraite AGIRC-ARRCO. Le programme de prévention « la santé en mouvement » est un parcours qui se déroule en plusieurs étapes : la conférence (septembre 2018), les ateliers-découverte (octobre-novembre) et le bilan. Le programme est géré en partenariat avec les associations ADAL et Siel bleu.

### Fourrière : les chiffres



En 2018, 43 véhicules ont été mis en fourrière. Si certains sont récupérés par leur propriétaire, d'autres sont directement détruits. Pourquoi mon véhicule se retrouve en fourrière ? Quelques exemples détaillés dans l'article R417-10 du code de la route :

- > je suis garé devant une porte de garage
  - > je suis garé sur un trottoir ou sur un passage piéton
  - > je suis garé pendant plus de 7 jours au même endroit
  - > je suis garé sur une place réservée aux personnes handicapées
- Ces stationnements abusifs ou interdits donnent lieu à un enlèvement immédiat par la fourrière et à une amende de 35 € par la police, d'une amende de 131 € (minimum) par la fourrière et 6,10 €/jour de gardiennage. Soyez vigilants.

### Démarchage : attention !

Le démarchage commercial est aujourd'hui une pratique courante. Il touche les commerçants (prendre une pub sur un journal à paraître) mais aussi les particuliers (faire un don pour une association). Il est important d'être très vigilants car de nombreuses fraudes existent. Par exemple, « le plan de la commune » est une entreprise frauduleuse qui s'est présentée à Castillon-la-Bataille. Les plans de ville sont réalisés par l'entreprise CGEO, habilitée par la mairie. En cas de doute, nous vous conseillons de ne rien signer et appeler la mairie pour confirmer si l'entreprise est officielle.

### La photo du mois

Le 23 octobre 2018, Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille et Conseiller départemental des coteaux de Dordogne, a signé le « Manifeste des territoires ». Celui-ci vise à défendre une République de proximité qui garantisse l'intérêt général tout en s'adaptant aux besoins particuliers de la population.

Lors du grand rassemblement au Département du 13 octobre, Jacques Breillat a également rappelé la nécessité de respecter la libre administration des collectivités : « Il faut faire confiance aux élus locaux. »



# Ça bouge à Castillon-la-Bataille !

## Artka : des arts plastiques pour tous

Carole Collaudin est artiste plasticienne et professeur d'arts plastiques et visuels. Elle propose des ateliers à Castillon-la-Bataille pour enfants, ados et adultes.

**Depuis combien de temps enseignez-vous ?**

> Juste après avoir fini les Beaux-Arts. J'ai créé mes propres contenus il y a 5 ans.

**Pourquoi avoir choisi Castillon-la-Bataille ?**

> C'est une ville de cœur. Je vis à Lormont mais je connais bien la ville et je souhaite participer à son activité. Je suis une Castillonnaise dans l'âme.

**Qu'est-ce que « le rendez-vous de la performance artistique » ?**

> C'est une forme d'art qui utilise le corps de l'artiste comme outil. J'en ai réalisé un le 12 octobre dernier à Libourne.

**Comment travaillez-vous ?**

> Je cherche un travail qualitatif. Il y a maximum 8 élèves par atelier. Je propose un thème et les élèves se l'approprient. L'objectif est d'aller vers ce qui les intéresse. Les résultats sont toujours surprenants, les différentes personnalités ressortent. On utilise plusieurs supports et techniques : sculpture, textile, papier mâché, etc.



## Centenaire de l'Armistice

La ville de Castillon-la-Bataille a célébré le Centenaire de l'Armistice de 1918. Le 11 novembre 2018, plus de 150 personnes étaient réunies devant le monument aux Morts de la ville pour honorer nos Poilus. Les moments clés de la cérémonie :



**Les cloches** > à 11h, toutes les cloches de France ont sonné en cœur. Nous remercions l'abbé Schirck pour la participation de l'église à cet événement.

**La cérémonie** > à 11h30, la cérémonie a officiellement démarré. Le capitaine Laurans, aussi correspondant défense, a organisé les prises de paroles et discours officiels.

**La plaque** > à 11h45, Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, a dévoilé la plaque commémorative avec les trois noms des Poilus oubliés : Jean Peyrière, Léon Bergère et Eugène Armandary. À ses côtés, une jeune Castillonnaise et un jeune descendant de M. Armandary, mort pour la France. Un beau moment.

**La Marseillaise** > à 11h55, les enfants de la chorale de l'école élémentaire Henri Bardon ont entonné la Marseillaise d'une même voix. Ils ont ensuite déposé des roses au monument aux Morts, réalisant eux aussi leur devoir de mémoire.

**La médaille** > à 12h, tout le monde s'est retrouvé dans la salle du conseil pour le traditionnel verre de l'amitié. Lors de son discours, Jacques Breillat a remercié l'ensemble des associations d'anciens combattants, toujours présentes, actives et mobilisées. Il a également remis la médaille de la ville à Monsieur et Madame Laurans, soulignant leur engagement désintéressé pour la ville.



## Cap 33 : bilan de l'été

Le dispositif Cap 33 continue d'attirer du monde en été. En 2018, 2754 personnes ont participé aux activités sportives et culturelles proposées sur le territoire de la CDC Castillon-Pujols. Un chiffre en hausse : 15 % de plus qu'en 2017. Le dispositif créé par le Département offre la possibilité aux familles de découvrir et tester plusieurs

sports normalement fermés aux non adhérents. Cette année, 4 animateurs ont géré l'ensemble des activités et du public.

## Du tout-petit rugby

Les - de 6 ans peuvent désormais profiter des entraînements de rugby ! Jusqu'à présent, l'entrée au club débutait aux moins de 8 ans et jusqu'à 14 ans. Les plus jeunes investissent donc le terrain et s'approprient le ballon ovale par des entraînements de découverte. Pas de compétition pour ces poussins mais des rencontres avec d'autres clubs et un apprentissage du jeu collectif.

**+ D'INFORMATIONS** 05 57 40 15 15



## Nouveaux ciseaux en centre-ville

Yannis Bercé est arrivé à Castillon-la-Bataille le 7 2018. Il a ouvert un salon de coiffure au 7 place Pierre Orus : Yannis Coiffure. Déjà connu à Castillon-la-Bataille, il a travaillé en tant que DJ avant de revenir à sa passion première, la coiffure. Le salon est ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

**+ D'INFORMATIONS** 06 73 27 21 75



## La gare modifie ses horaires



La SNCF prévoit l'aménagement de l'amplitude horaire des guichets. La gare de Castillon-la-Bataille voit donc ses horaires modifiés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Lundi :	6:30 à 12:00	12:30 à 16:00
Mardi au jeudi :	7:30 à 12:00	13:30 à 17:00
Vendredi :	8:30 à 12:00	13:30 à 18:00
Samedi :	9:30 à 12:30	13:30 à 16:00
Dimanche :		13:00 à 18:00

## Le handball récompensé

Le club de handball de Castillon-la-Bataille a reçu à la fin du mois de septembre le « label simple » de la fédération française de handball.



Un label qui récompense le travail effectué toute l'année par le club, notamment la volonté d'offrir à tous une activité de qualité. Le club de handball dispose également d'un nouveau logo : la ville, la vigne, la bataille, le sport... tout y est !



## Inauguration du city stade

Le 17 octobre 2018, la ville a inauguré le city stade et le plateau sportif. Deux équipements très attendus par les habitants et régulièrement utilisés. Pour l'événement, les jeunes de Castillon-la-Bataille ont organisé un tournoi de foot. Tous les participants sont repartis avec un lot et des tee-shirts offerts par le Département et nos constructeurs : SAE Tennis d'Aquitaine et Tremblay TP.

Étaient présents pour la ville : le maire, Jacques Breillat, les adjoints et conseillers municipaux, le personnel. Pour l'extérieur : Hamel-Francis Mékachéra, Sous-préfet de Libourne, Jean-Marie Darmian, vice-président du département, Liliane Poivert, conseillère départementale, Gérard César, Président de la CDC Castillon-Pujols, Josiane Peyssonnerie, principale du collège, ainsi que de nombreux collègues maire et élus du territoire.



## CASTILLON-LA-BATAILLE EN IMAGES



### → G-Grève du chômage : « on traverse la rue ! »

Les demandeurs d'emploi de longue durée de Castillon-la-Bataille ont assuré. Toute la journée, ils ont suivi le programme « grève du chômage » imaginé en collaboration avec Audrey Vendrame, chargée de mission Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) à la mairie, et ARRPEJ. 9 personnes ont participé aux différentes actions : rencontres et échanges avec les habitants, restauration de la tombe d'un Poilu, nettoyage du carré des soldats, création de bacs surélevés au jardin partagé. Une belle action qui a permis de valoriser les compétences des demandeurs d'emploi. Les initiatives sont largement soutenues par la mairie. Jacques Breillat, le maire, a été le voir et les féliciter le matin même de l'action. D'autres élus sont passés dans la journée. Le mot d'ordre à retenir : « Nous, on la traverse la rue ! ».

### → Excellents résultats au collège de Castillon



Les nouveaux lycéens se sont retrouvés à Castillon-la-Bataille ce vendredi 9 novembre 2018. Le moment était important puisqu'ils venaient récupérer leur Diplôme National du Brevet. Sur place, ils ont été accueillis par Josiane Peyssonnerie, principale du collège, Emmanuelle Dat, coordinatrice du REP, Jean-Claude Ducouso, 1er adjoint représentant la mairie, et Liliane Poivert, conseillère départementale des Coteaux de Dordogne. Félicitations également au collège pour la décoration mise en place.

**Sur 86 candidats, 76 ont obtenu un diplôme :**

Mention	TB	B	AB
Nombre d'élèves	17	19	20

Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet est de 90,5 % (86,8 % pour l'Académie). Ce chiffre est en hausse régulière depuis 2 ans. Une partie des élèves s'est présentée au CFG (Certification de Formation Générale) ou au DELF (Diplôme d'État en Langue Française).

### → Portes ouvertes des Castillon Côtes de Bordeaux



Les 8 et 9 septembre 2018, le syndicat viticole a ouvert les portes des châteaux de l'appellation Castillon Côtes de Bordeaux. Une belle réussite puisque la fréquentation a

augmenté par rapport à l'année précédente. À l'initiative du Président du Syndicat, Yannick Sabaté, Jacques Breillat et Liliane Poivert, conseillers départementaux, ont visité plusieurs châteaux viticoles.

### → Journées Européennes du Patrimoine



Les Journées Européennes du Patrimoine continuent d'attirer du monde à Castillon-la-Bataille. Les habitants du territoire sont curieux de leur histoire et Maurice Friot, président du GRHESAC (association historique) s'est fait un plaisir de leur expliquer. Grâce à une déambulation sur les quais, en passant par le pont de pierre, l'ancien cinéma et la mairie, le public est reparti un peu plus savant. Un grand bravo à l'association des Amis de Saint Symphorien pour leur représentation théâtrale : « le martyr de Saint Symphorien ». Les élus étaient nombreux au côté des habitants pour ce spectacle avant de savourer l'apéritif offert par la mairie.

### → Octobre rose : « on s'engage ! »



Nouveau programme pour Octobre rose cette année avec un événement inédit : la marche des châteaux. Malgré la pluie, le petit groupe a arpenté la côte de Belvès-de-Castillon, s'arrêtant au château Chainchon et au château Ferrasse pour des visites-dégustations. Merci à l'ensemble

des participants, notamment l'association Cercle Esprit 77, notre partenaire privilégié. Un grand bravo à Josiane Roche, adjointe aux solidarités, qui co-organise l'événement chaque année, à l'EHPAD pour les écharpes roses qui ont habillé la place du général de Gaulle, le bambou castillonnais pour la mise à l'eau des lumignons et la chorale Chant'amicale pour l'animation et tous les donateurs.

À ce titre, lors du conseil municipal du 12 novembre 2018 a été votée la subvention exceptionnelle de 300 € en faveur de l'institut Bergonié à Bordeaux et de la recherche contre le cancer du sein.

### → Animation marché : l'Alsace à l'honneur



Le 12 octobre 2018, Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, était sur le marché. Il a ainsi participé à l'animation organisée par la ville, plus particulièrement Florence Jost, adjointe, et Martine Chiverche, conseillère municipale. Le thème était alléchant : plats d'hiver, avec de la choucroute (par Sylviane Millet et Guylaine Montangon) et bœuf bourguignon (par Christophe Durant). Merci à tous pour cette belle matinée qui a régalé nos yeux et nos oreilles.

### → Halloween : succestay



La ville ne s'attendait pas à un tel succès pour halloween ! Plus de 350 personnes ont circulé dans les rues de Castillon-la-Bataille, à la recherche de bonbons et d'un sorcier bien connu. La chasse au trésor imaginée par la médiathèque en partenariat avec les différents commerces et structures de la ville a été un franc succès. À tel point que les bonbons ont fini par manquer !

Le bal des sorciers a réuni tout le monde, chacun pouvant apprécier le maquillage et le costume de son voisin tout en savourant un goûter. Enfin, l'APE nous a à nouveau effrayés avec son labyrinthe d'halloween, véritable « after » pour clore la journée.

Bravo à tous les participants à l'organisation, les partenaires et le public. Une opération à renouveler l'année prochaine ? Reste à savoir sur quel thème...

### → Veillée au carré militaire : se souvenir



Sur une demande de la Préfecture de la Gironde, la ville de Castillon-la-Bataille a organisé une veillée en l'honneur des soldats morts pour la France de la Grande Guerre. Jacques Breillat, maire de la ville, les élus du conseil municipal, les anciens combattants et des habitants se sont retrouvés au carré des soldats le 10 novembre 2018. Malgré la pluie battante, ils ont lu la liste des Poilus morts pour la France et chanté la Marseillaise. Un hommage pour ne pas oublier notre histoire.

## AGENDA

### DÉCEMBRE 2018

**Mardi 4/12 - 10h-17h : journée portes ouvertes**  
"les petits lutins de Noël" (exposition-vente) par la marjeride -  
*5 chemin de l'expert*

**Mer. 5/12 à 11h30 : journée nationale** d'hommage  
aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc  
et de la Tunisie par la mairie et les associations d'anciens  
combattants - *monument aux Morts / 15h : spectacle*  
le bestiaire fabuleux par la médiathèque - *Médiathèque*

**Jeu. 6/12 à 9h30 : atelier habitat partagé** par l'Habitat  
des possibles - *Salle du conseil et sous-sol mairie / 18h30 :*  
**rencontre sécurité, tranquillité publique et participation**  
**citoyenne** par la mairie et la sous-préfecture - *Centre culturel*

**Sam. 8/12 à 9h : Téléthon** par la mairie et les associations -  
*Centre culturel / 14h : portes ouvertes* par le Chai au quai -  
*Chai au quai / 15h30 : arbre de Noël* de l'amicale du personnel -  
*Salle du conseil mairie*

**Dim. 9/12 à 14h : loto** par l'Asso. des Parents d'Élèves -  
*Centre culturel*

**Lun. 10/12 à 15h30 : don du sang** par les Donneurs de sang  
bénévoles des cantons de Castillon-Pujols - *Centre culturel*

**Mar. 11/12 à 19h : réunion des associations** par la mairie -  
*Salle du conseil mairie*

**Jeu. 13/12 à 17h : fête de partage** par Cygnes de vie -  
*Centre culturel*

**Sam. 15/12 à 12h : repas des seniors** - *Centre culturel*

**Dim. 16/12 à 10h : repas supporters** par l'USC rugby - *Stade*  
*Mirambeau / 13h30 : match* par l'USC rugby - *Stade Mirambeau*

**Mer. 19/12 à 14h30 : atelier bocal en folie et lanternes**  
par la médiathèque - *Médiathèque*

**Ven. 21/12 à 18h30 : solstice d'hiver** par la mairie -  
*Salle du conseil*

**Ven. 21 au lun. 24/12 : animations de Noël** par Plein centre -  
*Salle Cascante*

**Lun. 24/12 à 10h : animation marché** par la mairie  
(thème Noël) - *Marché*

### JANVIER 2019

**Ven. 4/01 : pièce de théâtre-opéra** par les habitants  
de Capitourlan - *Centre culturel*

**Sam. 5/01 à 10h : atelier « oudépo »** par ARTKA -  
*Impasse du Prieuré*

**Dim. 13/01 à 14h : loto** par l'APE - *Centre culturel*

**Sam. 19/01 à 11h : vœux du maire** - *Centre culturel*

**Dim. 20/01 à 13h30 : match** par l'USC rugby - *Stade Mirambeau*

**Dim. 27/01 à 14h30 : thé dansant** par Casti danse  
(orchestre Claude Alain) - *Centre culturel*

## NOS JOIES/NOS PEINES



### NAISSANCES

- EL BESRI Nour Tesmin, le 3 septembre 2018 à Libourne
- DAKRA Yasmine, le 16 septembre 2018 à Libourne
- TARRAF Chouaib, le 17 septembre 2018 à Libourne
- HELFRICH DURANDET Kellya Julia Emily, le 12 octobre 2018 à Libourne
- OGUÉ AKOUN Aliyah Aguio Christine, le 15 octobre 2018 à Libourne
- AKÇAY Juwayriyab Gülsüm, le 30 octobre 2018 à Libourne
- CHHIBA Yazid, le 3 novembre 2018 à Libourne
- RAPIN Thibault Jonathan Jean, le 7 novembre 2018 à Libourne
- CODAN NITU Mathias Nicolas, le 12 novembre 2018 à Libourne

### MARIAGE

- BESSON Patrick Camille & ROUSSEAU Françoise Janine, le 30 octobre 2018

### DÉCÈS

- FAYTOUT Colette veuve POLLANTRU, le 1<sup>er</sup> octobre 2018 à Castillon-la-Bataille
- GARY Jean-Pierre, le 3 octobre 2018 à Castillon-la-Bataille
- STIBI Abdelkader, le 3 octobre 2018 à Castillon-la-Bataille
- GORAIN Jean-Claude, le 21 octobre 2018 à Libourne
- DUBOS Jean-Pierre, le 1<sup>er</sup> novembre 2018 à Libourne
- EBERLE Graciela Eugenia, le 2 novembre 2018 à Castillon-la-Bataille
- BOUILLON Michel, le 18 novembre 2018 à Libourne

## À venir...

### VŒUX DU MAIRE



Les vœux du maire sont une tradition dans de nombreuses communes de France. Ils symbolisent un moment important de rencontre entre l'équipe municipale et les habitants. C'est une occasion de faire le point sur l'année écoulée mais aussi d'annoncer les grands projets de l'année à venir.

À Castillon-la-Bataille, Jacques Breillat, le maire de la commune, apprécie particulièrement ce moment. Préparés longuement, les vœux adressés à la population représentent la confiance renouvelée entre la majorité et les habitants.

La cérémonie des vœux 2019 aura donc lieu le samedi 19 janvier. Un apéritif sera offert à toutes les personnes présentes.

> **Samedi 19 janvier - 11h au Centre culturel**

### SOLSTICE D'HIVER : ET LA LUMIÈRE FUT



Vendredi 21 décembre, nous traverserons le jour le plus court de l'année. Chaque année, la mairie a souhaité célébrer cette date qui annonce les beaux jours par une manifestation autour de la lumière. L'événement solstice est ainsi reconduit en 2018. Pour le préparer, la médiathèque organise à nouveau un grand atelier « bocal en folie et lanterne ». Il est prévu le mercredi 19 décembre à 14h30 à la médiathèque. Sur place, les participants créent leurs objets lumineux qu'ils apportent ensuite à la mairie lors du solstice.

### Ça s'est passé...

#### À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CASTILLON-PUJOLS :

Le 16 octobre 2018, en conseil communautaire, la CDC Castillon-Pujols a voté un fond de concours de 40 000 € pour la Maison de services au public. Une aide précieuse pour soutenir l'investissement.

Le jour j, l'objectif est d'illuminer au maximum la mairie et les alentours. Nous vous invitons donc à apporter vos bougies et à les déposer sur place. La mairie offrira des morceaux d'alize, du vin chaud, du chocolat chaud et une animation musicale.

> **Vendredi 21 décembre - 18h30 à la mairie**

### INAUGURATION MAIRIE



La première tranche des travaux de la mairie touche à sa fin ! Après le bruit des perceuses et de la bétonnière et après l'odeur de peinture fraîche, la mairie de Castillon-la-Bataille est heureuse de vous présenter ses nouveaux locaux. Une inauguration sera prévue après la réalisation de la seconde tranche des travaux. Ceux-ci incluent notamment le nouveau mobilier.

### NOËL : MON MARCHÉ, MON ANIMATION



Chaque mois, les animations marché organisées par la mairie de Castillon-la-Bataille mettent en avant un ou plusieurs commerçants et leurs produits. Grâce à des thèmes variés (fruits rouges, plats d'hiver, le raisin, etc.), chaque animation permet de découvrir et déguster une spécialité du marché. En décembre, l'animation reste classique avec un thème sur Noël. Florence Jost, adjointe, vous concocte un lundi 24 décembre réjouissant... à découvrir sur le marché de Castillon-la-Bataille toute la matinée à partir de 10h !

> **Lundi 24 décembre - 10h sur le marché**

**Prochain conseil municipal : lundi 10 déc. 2018 à 19h30**  
ville de Castillon-la-Bataille - [castillonlabataille.com](http://castillonlabataille.com)